



RÉSULTATS DE PROJETS



RÉSULTAT D'ENQUÊTE SUR LA PRODUCTION ET LA COMMERCIALISATION DU MIEL EN 2021

Article rédigé par Anne-Charlotte Metz, ADA Occitanie

Après une saison 2020 plutôt favorable pour les apiculteurs et apicultrices d'Occitanie, 2021 a été une année compliquée partout en France et notre région ne fait pas exception. La saison avait pourtant bien commencé avec une production de miel de romarin et de bruyère blanche satisfaisante d'après les retours des apiculteur·rices. Néanmoins, les fortes gelées de début avril ont détruit les fleurs et boutons floraux de nombreuses plantes remettant en cause les miellées en cours comme le colza et celles en préparation comme l'acacia. De plus, la floraison du châtaignier a également été pénalisée par des orages sur certains secteurs. Pour certain·es, les miellées plus tardives telles que la miellée de tournesol ont permis de sauver la saison.

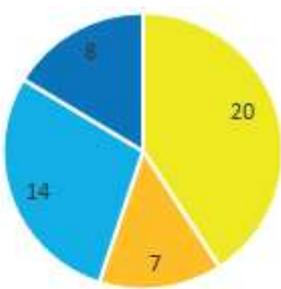
apiculteur·rices de loisir qui se sont mobilisé·es avec 16 réponses sur les 17 recueillies sur ce département (Figure 2).

Le panel compte 24 producteur·rices sous cahier des charges bio dont 7 en conversion pour 25 producteur·rices non labellisé·es. La majorité des producteur·rices bio de l'échantillon a entre 150 et 400 colonies (Figure 3).

DESCRIPTION DU PANEL DE RÉPONDANTS

Cette année, les apiculteur·rices ont été fortement sollicité·es dès la fin d'été par les Chambres d'Agriculture, les syndicats agricoles et par l'ADA afin de répondre à des sondages sur les pertes de production de miel et de chiffres d'affaires afin,

le cas échéant, d'appuyer une reconnaissance de calamité agricole. Il a donc été compliqué de mobiliser les apiculteur·rices pour un sondage portant à nouveau sur leur production 2021. Il y a eu 49 répondant·es dont 20 disposant de moins de 50 colonies (Figure 1). Les profils sont hétérogènes selon les départements avec en Ariège uniquement des réponses de personnes pratiquant l'apiculture comme activité professionnelle alors que dans le Lot, ce sont les



- Moins de 50 colonies
- De 50 à 149 colonies
- De 150 à 399 colonies
- A partir de 400 colonies

Figure 1 : Nombre de répondant·es par nombre de colonies hivernées en 2020

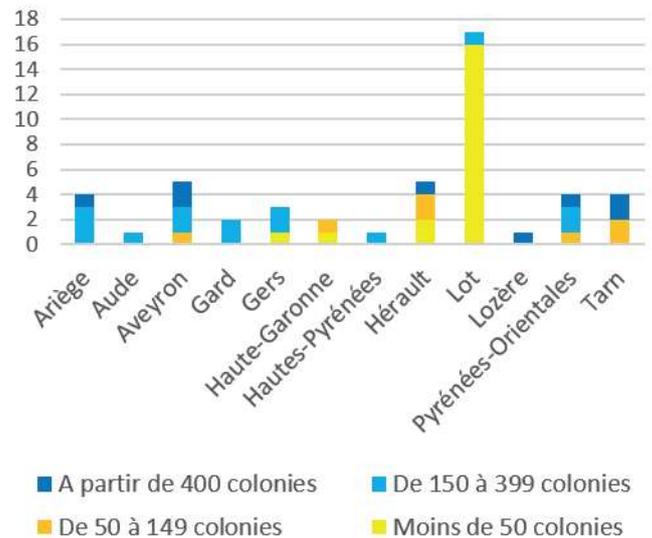


Figure 2 : Nombre de répondant·es par taille de cheptel et par département

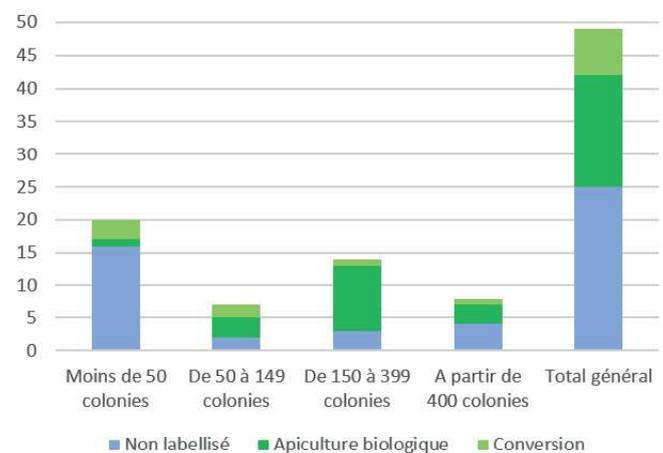


Figure 3 : Nombre de producteur·rices sous cahier des charges AB par taille de cheptel

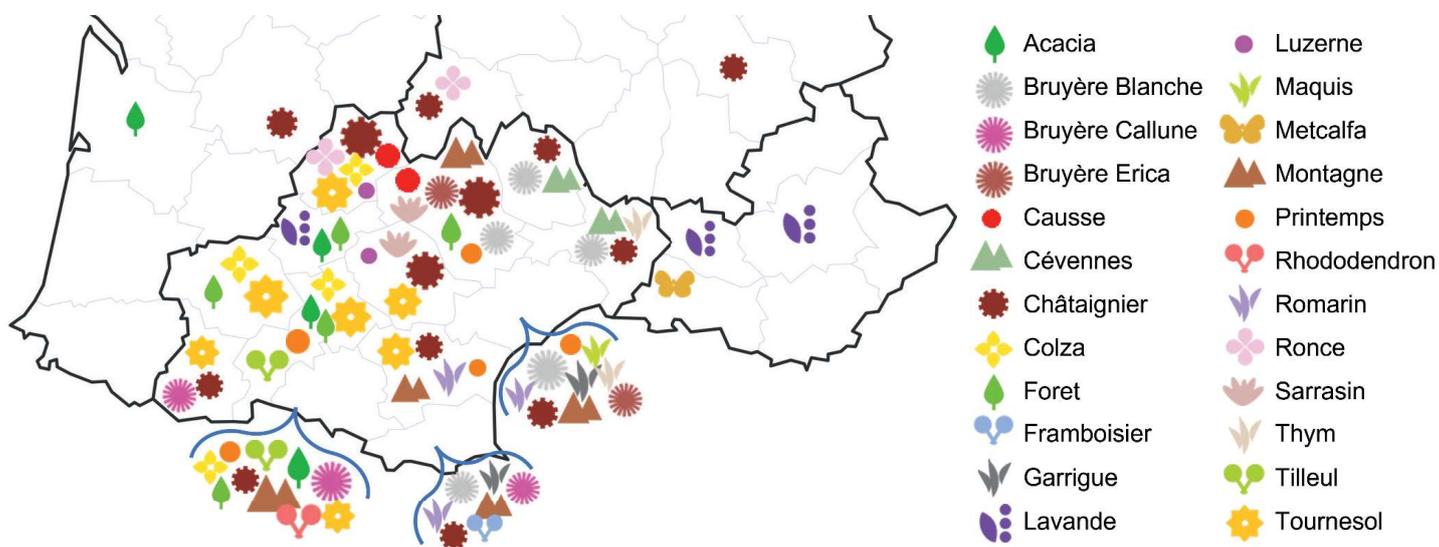


Figure 4 : Carte des localisations de miellées pour les apiculteur·rices du panel - Plus le pictogramme est gros, plus la miellée a été citée pour le département

LES MIELLÉES ET LEUR LOCALISATION

Outre la miellée de toutes fleurs, les miellées les plus visitées par notre panel sont les miellées de châtaignier pour 28 répondant·es sur 49, de tournesol pour plus d'1/3 puis de montagne et de bruyère blanche pour plus d'1/5 des répondant·es.

Pour chaque miellée, il a été demandé dans quel(s) département(s) les ruches étaient localisées. La carte qui en résulte met en exergue la diversité des floraisons pour les départements de l'Ariège, de l'Hérault de l'Aveyron, ou encore des Pyrénées-Orientales. Certaines sortent d'Occitanie pour aller chercher les miellées d'acacia en Gironde, de châtaignier en Dordogne, dans le Cantal et en Isère, de lavande dans le Vaucluse et les Alpes de Haute-Provence et le metcalfa dans les Bouches-du-Rhône (Figure 4).

LES RENDEMENTS DE MIEL

Les apiculteur·rices de plus de 400 colonies à l'hivernage ont fortement pâti des mauvais rendements en châtaignier et lavande, 2 miellées majeures pour les professionnel·les

(Figure 5). En effet, le rendement moyen à la colonie mise en production sur lavande était de 18kg en 2020 contre seulement 12 en 2021. Pour le châtaignier, les rendements passent de 12kg/colonies mise en production à 8kg entre 2020 et 2021. En revanche, les rendements en miels de causses, bruyère érica, metcalfa et forêt sont supérieurs à la moyenne obtenue entre 2017 et 2020.

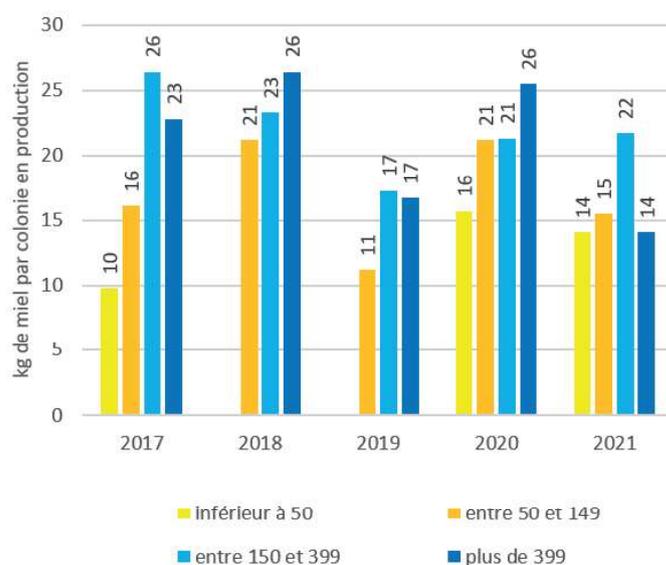


Figure 5 : Production de miel par colonie mise en production en fonction de la taille de cheptel à l'hivernage et de l'année



RÉSULTATS DE PROJETS

LES PRIX DE VENTE DU MIEL

En vente directe au consommateur, les prix du miel oscillent entre une moyenne de 11,5€/kg pour le miel de ronce vendus par des apiculteurs de moins de 50 colonies à 24€/kg pour du miel de lavande fine et de thym vendu par des apiculteurs professionnels en agriculture biologique ou en période de conversion. En vente en vrac, les prix vont de 4 à 5€/kg pour le colza, le tournesol et la luzerne à 13€/kg pour le miel d'acacia.

Sur l'ensemble des miels, le prix de vente au kg pour les miels mis en pots par l'apiculteur·rice est de 16,9€ en vente directe et 13,6€ pour la vente en magasin (ou vente en demi-gros). En vente en vrac, le prix de vente est de 7,7€/kg en moyenne pour la vente au conditionneur (coopératives et négoce) et 8,2€/kg pour de la vente à d'autres apiculteur·rices souhaitant élargir la gamme de miels proposée à leurs clients. À noter que pour un même miel, le prix de vente au conditionneur est supérieur par rapport au prix pour vente à un·e autre apiculteur·rice (cf. callune, montagne, châtaignier et toutes fleurs). Cependant,

les miels vendus à ces dernier·es est plus recherché, comme les miels de bruyère, de romarin et de garrigue alors que les miels de cultures (tournesol, colza, luzerne) vendus en vrac sont, dans notre panel, vendus uniquement à des conditionneurs.

DIVERSIFICATION DES ACTIVITÉS APICOLES

Le miel est la principale activité apicole, ce qui n'empêche pas la vente d'autres produits de la ruche et de services complémentaires. La principale activité de diversification est la vente de produits d'élevage : sur 29 personnes ayant déclaré pratiquer une ou plusieurs activités de diversification, 11 ont une activité de vente d'essaims, ou de reines. Cette activité de vente de produits d'élevage est même l'activité dominante pour 3 des apiculteurs professionnels du panel.

PAROLE D'APICULTEUR·RICES

De façon générale, les retours sur la saison 2021 mettent en avant des conditions météorologiques printanières très défavorables avec une période froide et pluvieuse

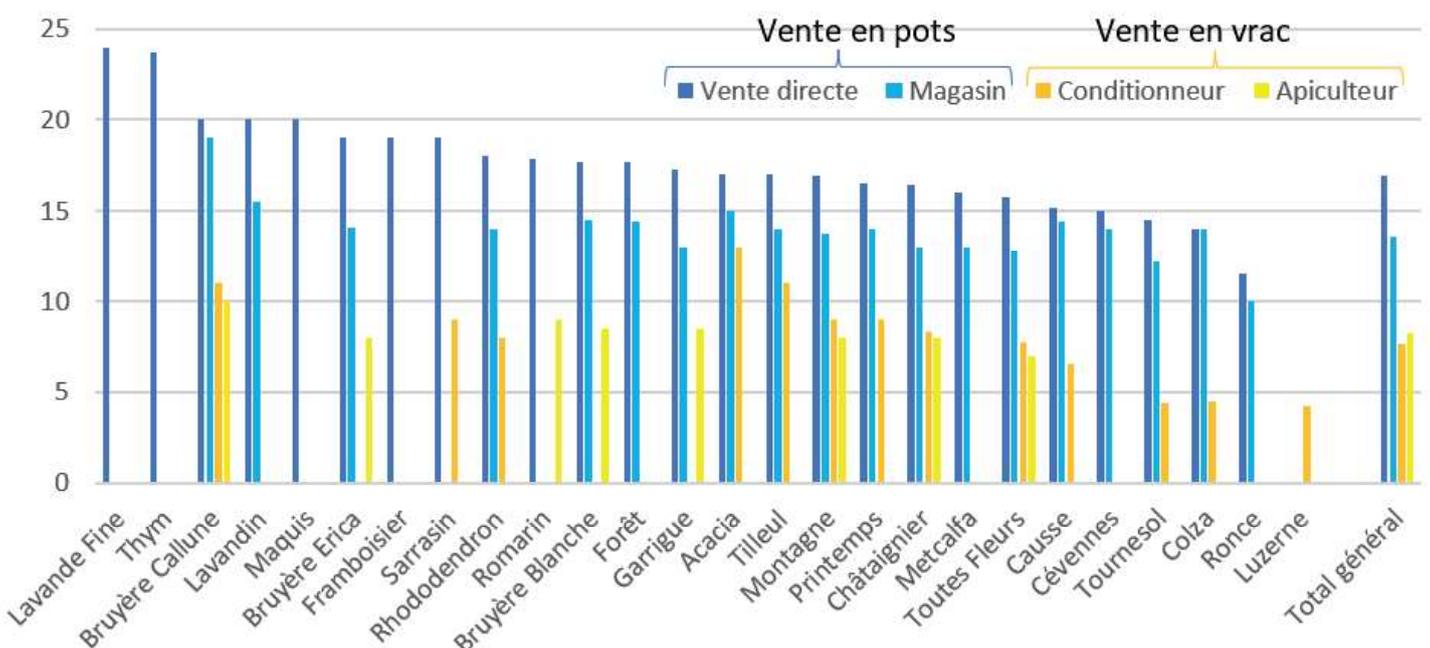


Figure 6 : Prix de vente du miel en fonction du mode de commercialisation en €/kg TTC



qui succède au gel. Il en résulte, d'une part une baisse de la production de miel pouvant aller jusqu'à -65% d'après les témoignages laissés en remarque de l'enquête, mais également une augmentation des charges de nourrissage :

“ Année super catastrophique à cause d'un hiver trop doux et d'un printemps froid et pluvieux.

Absence de miellées durant 8 semaines du 15 avril au 15 juin.

Année la plus mauvaise depuis 10 ans. Peu de production. Beaucoup de nourrissage.

La consommation de sucre et produit de nourrissage a été supérieure. ”

Cependant, certain·es ont réussi à limiter les pertes en profitant des miellées d'été :

“ Année très difficile en point de vue météo jusqu'à mi-juillet mais heureusement belle arrière-saison pour préparer l'hivernage.

Plusieurs voix font remonter des inquiétudes sur la fréquence des mauvaises années et sur les prix d'achat du miel proposés sur le marché du vrac.

Autrefois une saison pareille était exceptionnelle maintenant cela revient souvent malgré les volumes de production actuel les prix au négoce restent gelés. ”

PERSPECTIVES

Actuellement, les retours régionalisés de l'enquête FranceAgriMer menée par le cabinet AgrexConsulting arrivent à l'automne de l'année qui suit la production. Cette temporalité leur permet d'avoir l'ensemble des données de volumes et prix de vente de la production mais n'est pas



satisfaisante pour répondre aux sollicitations des acteurs de la filière, des institutions et des médias spécialisés qui attendent des données rapidement après la fin de saison. Ainsi, l'enquête production de l'ADA Occitanie permet, depuis sa mise en place en 2017, d'avoir des données chiffrées sur la production et la vente de miel par les apiculteurs et apicultrices d'Occitanie.

D'autres ADA ont mis en place des enquêtes post-saison apicoles (Bretagne, Auvergne-Rhône-Alpes, Grand-Est, etc.). Ces enquêtes sont assez semblables entre elles mais nous travaillons actuellement à les harmoniser afin de pouvoir plus facilement établir des comparaisons inter-régionales, définir les indicateurs les plus pertinents et tirer profit des expériences des un·es et des autres afin de fiabiliser les données recueillies. Ce travail de concertation a été initié par Constance Berri de l'ITSAP-Institut de l'abeille en janvier 2022 et devrait aboutir à la mise en place d'enquêtes harmonisées au sein du réseau des ADA pour l'automne 2022.